

## Visite de l'Eglise Saint Nicaise de Cuis



Monsieur Jackie BAILLOT se tient à la disposition des habitants de Cuis, de leurs familles, de leurs amis ou des visiteurs pour effectuer une visite commentée de l'église Saint Nicaise chaque année du 15 mai au 15 octobre les après-midi (**sauf le dimanche**).

Un minimum de 2 personne est recommandé.

Afin de se prémunir contre les vols et autres dégradations, une photocopie d'une pièce d'identité avec photographie vous sera demandée.

Pour toute demande, s'adresser au secrétariat de la mairie (03 26 59 78 60) aux heures de permanences.